



Communiqué de presse
Le mardi 16 octobre 2007

EO2, ENTREPRISE INNOVANTE SELON LES CRITERES D'OSEO ANVAR

EO2 vient d'obtenir le label Entreprise Innovante, octroyée par OSEO Anvar. Cette qualification, valable pour une période de trois ans, est décernée par OSEO Anvar aux entreprises qui accordent une place importante à l'innovation.

L'obtention de ce label innovation permettra à EO2 d'élargir son actionnariat en mobilisant les Fonds Communs de Placement dans l'Innovation (FCPI) pour réaliser son ambitieux programme de développement.

EO2 annonce par ailleurs qu'elle fera un point complet sur l'avancée de ses projets le 30 novembre 2007.

EO2 est inscrit au Marché Libre d'Euronext Paris depuis le 24 mai 2007.

EO2 est un acteur industriel qui intervient dans le secteur des énergies renouvelables et plus spécifiquement dans la valorisation de la biomasse solide. La société EO2 ambitionne de s'imposer comme référence dans la fabrication et la commercialisation de granulés de bois (pellets), combustible écologique, économique et confortable, destiné à alimenter les chaudières des particuliers et des collectivités.

Contacts :

EO2

M. Guillaume POIZAT

Président

gp@eo2.fr

01 55 62 06 62

EO2

26, rue Jacques Dulud

92 200 NEUILLY-SUR-SEINE

Tel : 01 55 62 06 62

Fax : 01 55 62 06 63

www.eo2.fr